

# CONCOURS DE POINT DE CROIX : « Sac en lin »

18<sup>ème</sup> Festival du Lin et de l'Aiguille – 3, 4 et 5 juillet 2009

## BULLETIN d'INSCRIPTION

Règlement ci-dessous

Ce bulletin est à retourner à partir du 15 janvier 2009  
ALLIANCE ET CULTURE  
2, route de Dieppe – 76740 - LE BOURG-DUN  
Tél/ fax : 02.35.04.22.22 – Email : allianceetculture@wanadoo.fr

### VOS COORDONNÉES

Nom : ..... Prénom : .....

Rue : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Email : .....

### DESCRIPTION DE L'OUVRAGE :

Titre : .....

\* Dimension de la broderie : hauteur (cm) : ..... largeur (cm) : .....

\* Précisez, le cas échéant, si votre « sac en lin » est réalisé pour un usage particulier

Valeur d'assurances : .....€ (maximum 150 €)

*Si aucune valeur n'est indiquée, votre broderie sera assurée pour la somme forfaitaire de 100 €.*

### CATEGORIE DE PARTICIPATION : (cochez la case correspondante)

- Catégorie A : Création (*c'est vous qui créez entièrement la grille de votre broderie, kits interdits*)
- Catégorie B : Composition (*vous composez à partir de grilles ou kits existants*)
- Catégorie C : Reproduction (*vous reproduisez une grille ou un kit existant*)

### FRAIS DE PARTICIPATION :

- Je joins un chèque de participation de 8 € par pièce présentée (maximum 2).

### ENVOI DE L'OUVRAGE :

J'ai bien noté que ma broderie devrait parvenir à Alliance et Culture entre le 8 et le 20 juin 2009.

### RESTITUTION (cocher la case correspondant à votre choix)

- Je souhaite reprendre mon ouvrage le dimanche 5 juillet après 19h00 (Église de Saint-Aubin sur mer)
- Je reprendrai mon ouvrage à Alliance et Culture (2, route de Dieppe – 76740 Le Bourg Dun) après le 8 juillet.
- J'autorise M/Mme .....demeurant à.....à reprendre mon ouvrage.
- Je souhaite que mon ouvrage me soit réexpédié par voie postale. **Je n'oublierai pas de joindre à ma broderie un emballage libellé à mes nom et adresse ainsi que l'affranchissement pour le retour.** A défaut d'emballage-retour fourni par les concurrents, l'organisateur réutilisera l'emballage-aller.

*Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte les modalités.*

**DATE / SIGNATURE**

# CONCOURS DE POINT DE CROIX Festival du Lin et de l'Aiguille 2009 RÈGLEMENT

## Réalisation d'un sac en lin

**Support et présentation :** Ce concours organisé par Alliance et Culture est ouvert à tous les amateurs en dehors des personnes ayant collaboré à la mise en œuvre de ce concours.

- **Dimensions maximales de la broderie :** 40x60cm
- **Support :** uniquement de la toile de lin façonnée en sac de n'importe quelle forme et brodée sur un seul côté.
- L'œuvre sera présentée telle quelle.

Chaque ouvrage devra être étiqueté au dos avec le titre de l'ouvrage et sa catégorie.

### Catégories :

Catégorie A Création (*c'est vous qui créez entièrement la grille de votre broderie, kits interdits*)

Catégorie B Composition (*vous composez à partir de grilles ou kits existants*)

Catégorie C Reproduction (*vous reproduisez un kit ou une grille existants*)

**Technique :** L'œuvre doit être effectuée en broderie à la main au point compté majoritairement. Des ajouts (perles, rubans, boutons ou autres points de broderie) pourront agrémenter l'ouvrage.

**Anonymat :** Aucun signe distinctif (initiales, signature...) ne sera admis sur les ouvrages.

### Inscription à partir du 15 janvier 2009 :

A retourner à Alliance et Culture – 2, Route de Dieppe - 76740 Le Bourg Dun.

Le bulletin d'inscription dûment complété par vos soins et accompagné d'un chèque d'un montant de 8 € (16 € si deux œuvres présentées) libellé à l'ordre d'Alliance et Culture.

**ATTENTION : Envoi des broderies entre le 8 et le 20 juin 2009 :** à Alliance et Culture, 2 route de Dieppe – 76740 LE BOURG-DUN

**Exposition :** Alliance et Culture se chargera de l'installation et du décrochage des œuvres qui seront exposées durant le Festival du Lin et de l'Aiguille les 3, 4 et 5 juillet 2009 à l'église de Saint-Aubin sur mer

**Assurances :** Alliance et Culture prendra à sa charge une assurance (*à hauteur de 150 € maximum par broderie*) à réception de l'ouvrage et jusqu'à sa réexpédition ou restitution selon les modalités définies au paragraphe restitution des travaux.

**Jury :** Les décisions du jury composé de personnes compétentes seront sans appel. **Une première sélection écartera du concours les ouvrages ne**

**respectant pas les critères soulignés dans le présent règlement.**

Le jury s'attachera à noter les points suivants : soin d'exécution des points, embellissement, originalité. En cas d'égalité la voix du Président du jury est prépondérante.

**Prix :** Une même personne peut participer **deux fois**. Il ne pourra lui être attribué qu'un seul prix. Les dotations se feront sous forme d'un chèque bancaire.

1<sup>er</sup> prix Catégorie A : 100 €  
2<sup>ème</sup> prix Catégorie A : 80 €  
1<sup>er</sup> prix Catégorie B : 80 €  
2<sup>ème</sup> prix Catégorie B : 60 €  
1<sup>er</sup> prix Catégorie C : 60 €  
2<sup>ème</sup> prix Catégorie C : 40 €

**Prix du public :** un prix spécial du public sera décerné à l'issue des trois jours d'exposition.

### Remise des prix :

Les participants au concours sont invités à l'inauguration du festival (vendredi 3 juillet, 19 heures, lieu non fixé), au cours de laquelle sera effectuée la remise des prix. Les personnes qui ne pourraient y participer recevront leur dotation par courrier.

### Visite du Festival du Lin et de l'Aiguille :

Chaque participation au concours donne droit à un passeport d'entrée gratuit au Festival du Lin et de l'Aiguille (*délivré à l'entrée de la Salle d'exposition des broderies sur présentation d'une pièce d'identité*).

### Restitution des travaux :

Toutes les personnes ayant exposé pourront retirer leur ouvrage au lieu d'exposition à partir de 19 heures le dimanche 5 juillet 2009 ou à Alliance et Culture (*2 route de Dieppe, à côté de la mairie du Bourg-Dun*) après le 10 juillet 2009.

Toutes les autres broderies seront envoyées par colis postal dans l'emballage-retour que vous aurez joint. Celui-ci devra être libellé à vos nom et adresse et **suffisamment affranchi**.

### Modification ou annulation :

Les participants au concours s'engagent à ne pas mettre en cause la responsabilité d'Alliance et Culture en cas de modification ou d'annulation du présent concours.

**Modalités :** La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

**Concours 2010 :** les gagnants du concours 2009 ne pourront pas concourir en 2010. Ils pourront néanmoins présenter leurs œuvres dans une catégorie spéciale.

**Organisation :** Les présents règlement et bulletin d'inscription pourront être obtenus en écrivant à Alliance et Culture – 2, Route de Dieppe – 76740 Le Bourg Dun

Tel 02 35 04 22 22. Email : [allianceetculture@wanadoo.fr](mailto:allianceetculture@wanadoo.fr)